**Formulaire de nomination ou de renouvellement d’un dirigeant effectif**

Établissement de crédit

Entreprise d’investissement

Société de financement

Établissement de paiement

Établissement de monnaie électronique

Compagnie financière holding

Compagnie financière holding mixte

Entreprise mère de société de financement

Gestionnaire de crédits

Association sans but lucratif / Fondation reconnues d’utilité publique

Succursale d’établissements de crédit ou d’entreprises de pays tiers

Émetteurs de jetons se référant à un ou des actifs

**Formulaire de nomination ou de renouvellement d’un membre de l’organe de surveillance**

Établissement de crédit

Entreprise d’investissement

Société de financement

Compagnie financière holding

Compagnie financière holding mixte

Émetteurs de jetons se référant à un ou des actifs

Entreprise mère de société de financement

Gestionnaire de crédits

# Instructions

# À qui et quand retourner le formulaire ?

Le formulaire électronique complétable en ligne et les documents complémentaires, dûment remplis et signés, sont à communiquer à l’ACPR dans les 15 jours qui suivent la décision de nomination ou de renouvellement de la personne concernée en les transmettant sur le portail accessible par les pages « Autoriser » du site internet de l’ACPR : <https://acpr.banque-france.fr/autoriser/portail-autorisations>

# Objectif de ce formulaire et avertissement

Les informations à fournir dans ce formulaire permettront à l’Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et, le cas échéant, à l’Autorité bancaire européenne (ABE) ou à la Banque centrale européenne (BCE) de réaliser une évaluation de l’adéquation de la personne nommée ou renouvelée, au regard des critères d’honorabilité, de compétence et de connaissances, d’expérience et de disponibilité édictés par la réglementation française et européenne en vigueur.

Avant de compléter le formulaire, il convient de consulter la page suivante de notre site Internet : <https://acpr.banque-france.fr/autoriser/procedures-secteur-banque/gouvernance-en-banque>  :

Les réponses au formulaire doivent être accompagnées de toutes les précisions permettant d'éclairer l’appréciation de l’autorité compétente. Toutes les rubriques doivent être impérativement servies, le cas échéant en mentionnant « non applicable ». Les délais d’instruction prévus par le Code monétaire et financier ne commenceront à courir qu’à compter de la réception du dossier complet.

L’indication intentionnelle ou par négligence, d’informations erronées, incomplètes ou fallacieuses, expose à des sanctions et risque de remettre en cause la décision de validation de la personne nommée ou renouvelée.

En plus des informations spécifiées dans le présent formulaire, tant la personne nommée ou renouvelée que l’établissement, sont tenus de révéler à l’ACPR tout élément d’information qui, à leur avis, serait susceptible d’avoir un impact important sur l’évaluation conduite par l’autorité compétente.

## Qui est concerné par ce formulaire ?

(i) Dirigeant effectif[[1]](#footnote-2) : ce formulaire doit être rempli dans le cas de la nomination ou du renouvellement de toute personne physique appelée à exercer des fonctions de dirigeant effectif d’un établissement assujetti.

(ii) Membre d’un organe de surveillance : ce formulaire doit également être rempli dans le cas de la nomination de toute personne physique, y compris représentant une personne morale, appelée à exercer des fonctions de membre du conseil d’administration, du conseil de surveillance ou de tout autre organe exerçant des fonctions équivalentes d'un établissement assujetti.

En cas de renouvellement dans les fonctions de membre d’un organe de surveillance, le formulaire n’est à remplir que s’il est intervenu des changements depuis la précédente nomination, de nature à remettre en cause l’honorabilité, la compétence, ainsi que la disponibilité et, le cas échéant, le respect des règles relatives au cumul des mandats et aux conflits d’intérêts de la personne concernée.

En cas d’absence de changement dans la situation d’un membre de l’organe de surveillance renouvelé, la lettre de notification à adresser à l’ACPR en lieu et place du formulaire, doit être accompagnée d’une copie de la pièce d’identité de la personne renouvelée, ainsi que d’une copie certifiée conforme du document de renouvellement. Ces pièces sont à adresser à l’ACPR dans les **15 jours** qui suivent la décision de renouvellement, aux mêmes adresses que celles indiquées ci-dessus pour la transmission du formulaire.

## Qui doit compléter et signer ce formulaire ?

La personne nommée ou renouvelée et l’entité soumise à la surveillance prudentielle sont conjointement responsables de la fourniture d’informations complètes et exactes. Leurs déclarations et signatures respectives couvrent l’ensemble des informations fournies dans le présent formulaire.

Le formulaire doit être signé au nom de l’entité soumise à la surveillance prudentielle par la ou les personne(s) autorisée(s) à la représenter à cet effet.

(i) Concernant un dirigeant effectif, le formulaire doit être retourné dûment complété et signé par l'intéressé et par le Directeur général ou le Président du directoire de l'établissement concerné. Dans le cas d'une nomination ou d’un renouvellement du Directeur général ou du Président du directoire, il incombe au Président du conseil d’administration, du conseil de surveillance ou de l’organe exerçant des fonctions équivalentes de l'établissement concerné, de contresigner les déclarations du dirigeant effectif.

(ii) Concernant un membre de l’organe de surveillance, le formulaire doit être retourné dûment complété et signé par l'intéressé et par le Président du conseil d’administration, du conseil de surveillance ou de l’organe exerçant des fonctions équivalentes de l'établissement concerné (si la déclaration porte sur le Président en question, par l’actionnaire principal ou par l'un de ses mandataires sociaux). Dans le cas d’établissements cotés ou coopératifs, la signature de « l’actionnaire principal » est remplacée par :

1. soit la signature d’un représentant légal de l’organe central du réseau auquel appartient cet établissement,
2. soit la signature d’un des membres du conseil déjà agréé par l’ACPR, ou la BCE le cas échéant.

## Quelle documentation doit être jointe au formulaire ?

Le formulaire doitêtre accompagné des pièces suivantes :

* une version scannée d’une pièce d’identité **en cours de validité** ;
* le curriculum vitae actualisé de la personne pour laquelle le dossier est déposé, indiquant notamment les formations suivies, les diplômes obtenus et, pour chacune des fonctions occupées en France ou à l’étranger, le nom ou la dénomination sociale de l’employeur ou de l’entreprise concernée et les responsabilités effectivement exercées et la durée pendant laquelle elles ont été exercées, notamment les fonctions de management et celles en lien avec le secteur bancaire. Afin d’optimiser le traitement des dossiers des établissements soumis à la surveillance prudentielle directe de la BCE ou de l’ABE, il est conseillé de joindre un curriculum vitae en anglais ;
* une copie certifiée conforme du document de nomination ou de renouvellement (un extrait du procès-verbal de l’organe de surveillance ayant procédé à la nomination/au renouvellement et/ou, le cas échéant, la lettre de désignation du représentant permanent, ou le document établissant un constat de l’élection) ;
* dans le cas où le dirigeant effectif n’aurait pas la qualité de représentant légal, une copie certifiée conforme d’un extrait des délibérations de l’organe de surveillance lui ayant délégué les pouvoirs nécessaires à l’exercice d’une direction effective de l’établissement ;
* pour les personnes ne résidant pas en France depuis trois ans au moins, une attestation tenant lieu d’extrait de casier judiciaire, émanant de l’autorité compétente du pays où le déclarant réside ou résidait précédemment, et comportant la désignation de l’autorité signataire et du pays concerné ;
* la déclaration de non condamnation relative à l’article L. 500-1 du Code monétaire et financier intégrée dans le présent formulaire ;
* une copie des notifications reçues lorsque la personne a déjà fait l’objet d’une évaluation par une autorité bancaire ou financière autre que l’ACPR, l’ABE ou la BCE (il est uniquement demandé la notification de la décision finale lorsque celle-ci a été produite);
* dans le cas où une réponse positive a été faite à la section 5 (‘Conflits d’intérêts’), la politique de gestion des conflits d’intérêts applicable aux dirigeants effectifs et membres de l’organe de surveillance au sein de l’établissement assujetti ;
* un organigramme fonctionnel de l’entité soumise à la surveillance prudentielle ;
* tout autre document estimé nécessaire à l’évaluation prudentielle de l’adéquation de la personne nommée ou renouvelée, par celle-ci ou par l’établissement.

Déclaration de la personne nommée ou renouvelée *(prière de se reporter aux instructions de signature p. 3)*

Je soussigné(e)

1- confirme que, à ma connaissance, les informations fournies dans le présent formulaire sont exactes et complètes ;

2- m'engage à porter immédiatement à la connaissance de l’ACPR tout changement important\* portant sur des éléments contenus dans cette déclaration ;

3- autorise l’ACPR, et l’ABE ou la Banque centrale européenne (BCE) le cas échéant, à procéder à toutes les enquêtes ou recherches d’informations qu’elle pourra juger nécessaires afin d’identifier et de vérifier les informations qu’elle considère importantes pour la conduite de l’évaluation à réaliser dans le cadre des textes applicables ou en vigueur ;

4- confirme que je suis conscient(e) des responsabilités conférées par les législations européenne et nationale et par les normes internationales, dont la réglementation, les codes de conduite, les notes d’orientation, les lignes directrices et autres règles ou directives émises par la BCE, les autorités compétentes nationales et l’Autorité bancaire européenne (ABE), dont relève la fonction pour laquelle une évaluation positive est recherchée, et confirme également mon intention de toujours m’y conformer ;

5- certifie ne pas tomber sous le coup des interdictions bancaires énoncées à l’article L. 500-1 du code monétaire et financier.

Nom :

Signature :

\* Un changement important recouvre toute modification de nature à affecter la décision de validation délivrée à la personne nommée/renouvelée

Déclaration de l’entité soumise à la surveillance prudentielle *(prière de se reporter aux instructions de signature p. 3)*

Je soussigné(e)

1- confirme que les informations fournies dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, exactes et complètes ;

2- m'engage à porter immédiatement à la connaissance de l’ACPR tout changement important\* portant sur des éléments contenus dans cette déclaration et dont j'aurais connaissance ;

3- confirme que l’entité soumise à la surveillance prudentielle a requis l’ensemble des informations qu’elle a estimées nécessaires pour évaluer la personne nommée ou renouvelée et qu’elle a dûment pris en compte ces informations en vue de déterminer l’aptitude de celle-ci au regard des critères fixés par la réglementation ;

4- confirme que la description de la fonction de la personne nommée (renouvelée) pour laquelle une évaluation positive est demandée, reflète fidèlement les activités de l’entité soumise à la surveillance prudentielle dont cette personne aura la responsabilité ;

5- confirme que l’entité soumise à la surveillance prudentielle estime, sur la base d’une analyse diligente et raisonnable et en fonction des critères d’aptitude tels que définis par la réglementation en vigueur, que la personne nommée (renouvelée) dispose de l’honorabilité, de la compétence et de la disponibilité nécessaires pour occuper la fonction concernée conformément à la description du présent formulaire ;

6- confirme que l’entité soumise à la surveillance prudentielle a informé la personne nommée (renouvelée) des responsabilités réglementaires associées à sa fonction, conformément à la description du présent formulaire ;

7- confirme que je suis autorisé(e) à effectuer cette demande, à fournir les déclarations remises par l’entité soumise à la surveillance prudentielle ainsi qu’à signer le présent formulaire au nom de cette dernière.

Nom de l’établissement :

Nom :

Fonction :

Signature :

\* Un changement important recouvre toute modification de nature à affecter la décision de validation délivrée à la personne nommée/renouvelée

# Identification de l’entité soumise à la surveillance prudentielle et de la personne nommée ou renouvelée

|  |  |
| --- | --- |
| a) | Informations relatives à l’entité |
|  | Identification de l’entité soumise à la surveillance prudentielle faisant la demande (dénomination sociale /code interbancaire (CIB) /code LEI) |  |
|  | Personne à contacter au sein de l’entité soumise à la surveillance prudentielle pour l’instruction du dossier (nom/prénom/titre/adresse électronique/numéro de téléphone) |  |
|  | En vertu de la législation nationale sur la limitation du cumul des mandats, l’entité soumise à la surveillance prudentielle dépasse-t-elle le seuil fixé à l’article R. 511-17 ou R. 533-18 du Code monétaire et financier [[2]](#footnote-3) ? | ☐ OUI ☐ NON |
| b) | Informations relatives à la personne nommée ou renouvelée |
|  | Nom |
|  | Civilité |  |
|  | Nom de famille  |  |
|  | Nom d’usage |  |
|  | Prénom |  |
|  | Autres prénoms |  |
|  | Nom et prénom du père[[3]](#footnote-4) |  |
|  | Nom et prénom de la mère4 |  |
|  | Lieu de résidence actuel |
|  | Adresse |  |
|  | Ville |  |
|  | Pays |  |
|  | Date d’arrivée à cette adresse :  |  |
|  | Lieu de résidence principal (s’il est différent du lieu de résidence actuel) |
|  | Adresse |  |
|  | Ville |  |
|  | Pays |  |
|  | Date d’arrivée à cette adresse : |  |
|  | Autres éléments d’information |
|  | Date de naissance |  |
|  | Lieu de naissance (pays, nom et code postal de la commune) |  |
|  | Nationalité(s) |  |
|  | Niveau de connaissance en français (pour les non francophones) |  |
|  | Numéro de carte d’identité/de passeport en cours de validité |  |
|  | Pays d’émission de la carte d’identité/du passeport |  |
|  | Date d’expiration de la carte d’identité/du passeport |  |
|  | Numéro de téléphone (y compris l’indicatif du pays) |  |
|  | Adresse électronique |  |
| c) | Validation/ refus de validation antérieure par des autorités compétentes bancaires, financières (et non financières pour les gestionnaires de crédits) en France ou à l’étranger (hors ACPR, EBA ou BCE) |
|  | Autorité compétente concernée | Établissement concerné | Fonction concernée | Date de début | Date de fin | Date de l’évaluation | Conclusion de l’évaluation- en cas de validation, fournir le justificatif, si l’autorité compétente en délivre un - en cas de refus de validation, fournir une explication à la section d.  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| d) | Le cas échéant, veuillez indiquer les raisons du/ des refus de validation déclaré(s) ci-dessus : |
|  |  |

# Fonction dont fait l’objet le présent formulaire

|  |  |
| --- | --- |
| a) | Veuillez indiquer ci-dessous la fonction de la personne nommée (renouvelée) au sein de l’entité soumise à la surveillance prudentielle (qui fait l’objet de la soumission du formulaire) |
|  | Veuillez indiquer le nom de la fonction :  |
|  | Veuillez cocher toutes les cases concernées par la fonction permettant de décrire les tâches confiées à la personne nommée/renouvelée :Dirigeant effectif : ☐ Directeur général☐ Président du directoire☐ Directeur général délégué☐ Directeur général adjoint☐ Membre du directoire☐ Président-directeur général☐ Gérant ☐ Président délégué☐ Président de SAS☐ Administrateur délégué ☐ Autre – Veuillez préciser (exemples : directeur, cadre dirigeant…) :Membre d’un organe de surveillance :☐ Président du conseil d’administration ☐ Président du conseil de surveillance ☐ Président de l’organe collégial de surveillance ☐ Membre du conseil d’administration ☐ Membre du conseil de surveillance ☐ Membre de l’organe collégial de surveillance☐ Président du comité d’audit☐ Président du comité des rémunérations☐ Président du comité des risques☐ Président du comité des nominations☐ Autre – Veuillez préciser : |
| b) | Veuillez donner une description la plus détaillée possible des principales responsabilités et missions de la fonction concernée ainsi que l’effectif placé sous sa responsabilité. Veuillez indiquer quelle(s) autre(s) fonction(s) la personne nommée (renouvelée) exercera éventuellement au sein de l’entité soumise à la surveillance prudentielle. |
|  |  |
|  | Le cas échant, précisez également à quel(s) comité(s) de l’organe de direction ou à quel(s) autre(s) comité(s) (de gestion) la personne concernée participera. |
|  |  |
| c) | Renseignez ci-dessous les informations supplémentaires relatives à la date d’entrée en fonctions ainsi que la durée du mandat. |
|  | Date d’entrée en fonction  |
|  | Durée du mandat (indiquer « indéterminée » le cas échéant)  |
|  | La personne nommée remplace-t-elle quelqu’un d’autre ?  | ☐ OUI ☐ NON |
|  | Si oui, qui et pourquoi ? |
|  | La demande est-elle effectuée dans les délais requis ? | ☐ OUI ☐ NON |
|  | Si ce n’est pas le cas, expliquez pourquoi : |
| d) | Nature du contrat entre la personne nommée (renouvelée) et l’entité soumise à la surveillance prudentielle |
|  | ☐ Salarié☐ Mandat social☐ Convention de mise à disposition☐ Autre – préciser :  |

|  |  |
| --- | --- |
| e) | Si le dirigeant effectif n’a pas la qualité de mandataire social :  |
|  | Quel est l’organe ou la personne qui vous a désigné à vos (nouvelles) fonctions ? |
|  | Quels sont les pouvoirs qui vous sont délégués ? |
|  | Domaines placés sous la responsabilité hiérarchique et/ ou fonctionnelle du dirigeant effectif : |
|  | À quel(s) comité(s) participez-vous ? (Exemples : comité exécutif, comité des risques…)  |
|  | Quelles sont les mesures existantes pour assurer la continuité de direction en toute circonstance (notamment en cas d’absence ou d’empêchement temporaire ou définitif du/ des autre(s) dirigeant(s)) ? |

# Honorabilité

**NB : Dans l’ensemble de la section 3, les questions s’adressent à la personne nommée (renouvelée) ainsi qu’à toute personne morale (ou partenariat ou entité sans personnalité juridique) dont la personne nommée (renouvelée) est un actionnaire qui détient une participation qualifiée au sens de l’article 4, paragraphe 1, point 36, du règlement CRR (notamment défini comme un actionnaire détenant au moins 10 % du capital ou des droits de vote d’une entreprise) ou un associé (associé en nom ou associé commandité) ou un membre de l’organe de direction[[4]](#footnote-5) au moment du délit (présumé ou reconnu), et qu’il conviendra de bien identifier le cas échéant.**

**Les manquements ou infractions ayant donné lieu à amnistie n’ont pas à être mentionnés.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| a) | Avez-vous déjà fait l’objet d’une condamnation, y compris une condamnation en appel, dans le cadre d’une procédure pénale, ou bien d’une procédure civile ou administrative (ayant eu une incidence sur votre honorabilité ou une incidence significative sur votre situation financière) ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous, en particulier concernant la nature des chefs d’accusation, le temps écoulé depuis la condamnation, la peine prononcée, le comportement de la personne nommée (renouvelée) depuis les faits en cause, tout éclairage d’ordre professionnel apporté par la personne nommée (renouvelée), toute autre circonstance atténuante et tout autre facteur aggravant : |
| b) | Faites-vous l’objet d’une procédure pénale ou d’une procédure civile ou administrative en cours (y compris tout avis officiel d’enquête ou de mise en accusation) ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous en particulier concernant la nature des chefs d’accusation, le temps écoulé depuis l’acte répréhensible présumé, la sanction/ peine probable en cas de condamnation, le stade de la procédure, toute autre circonstance atténuante et tout autre facteur aggravant : |
| c) | Des mesures disciplinaires ont-elles déjà été prises contre vous ou sont-elles en instance vous concernant (y compris la révocation en tant que membre de l’organe de direction d’une société, le licenciement pour faute professionnelle, l’interdiction de gérer…) ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous :  |
| d) | Avez-vous fait ou faites-vous l’objet d’une procédure de faillite ou d’insolvabilité (mesure de redressement ou de liquidation judiciaire) ou d’une procédure similaire ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous (en indiquant si la faillite ou l’insolvabilité était demandée ou non) :  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| e) | La/ les procédure(s) que vous avez déclarée(s) à la section 3 ci-dessus a-t-elle/ ont-elles été réglée(s) à l’amiable ou dans le cadre d’un règlement alternatif des litiges (par exemple : la médiation) ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous :  |
| f) | Avez-vous déjà figuré sur une liste de débiteurs insolvables, faites-vous l’objet d’une inscription négative dans une liste établie par une agence de crédit reconnue ou avez-vous fait l’objet d’une mesure d’exécution en lien avec une dette ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous :  |
| g) | Avez-vous déjà fait l’objet d’un refus, d’un retrait, d’une révocation, d’une interdiction de gérer ou d’une annulation d’enregistrement, d’autorisation, d’adhésion ou de licence concernant l’exercice d’une activité commerciale ou professionnelle ? Une telle procédure est-elle en cours ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous :  |
| h) | Avez-vous jamais été sanctionné(e) par des autorités publiques ou des organisations professionnelles, ou des enquêtes ou procédures exécutoires sont-elles en cours ou ont-elles déjà été engagées contre vous ?En particulier, avez-vous fait l’objet d’une mesure de suspension ou d’exclusion d’une organisation professionnelle en France ou à l’étranger, ou d’une sanction prononcée par un organe central ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous :  |
| i) | L’organe de direction de l’entité soumise à la surveillance prudentielle a-t-il débattu de points particuliers en ce qui concerne des aspects de votre honorabilité ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez préciser la teneur et les conclusions de ces discussions : |
| j) | Pour les membres d’organes de direction ou d’administration de gestionnaires de crédits, avez-vous fait l’objet :- d’un licenciement d'un emploi ou d'une position de confiance, d'une relation fiduciaire ou d'une situation similaire, ou le fait d'avoir été invité à démissionner d'un emploi dans une telle position (à l'exclusion des licenciements collectifs) ?- d’une évaluation de l'honorabilité par une autre autorité compétente (y compris l'identité de cette autorité, la date de l'évaluation et la preuve du résultat de cette évaluation) ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous :  |

# Expérience

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| a) | Diplôme | Domaine d’études | Date | Type d’établissement (université, centre de formation, etc.) |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| b) | Expérience dans le domaine bancaire/financier |
|  | Fonction/Mandat  | Responsabilités principales | Organisation, entreprise, etc... dans laquelle le mandat est exercé  | Taille **[[5]](#footnote-6)** | Nombre d’employés placés sous sa responsabilité | Domaines d’expertise et principales responsabilités | Du | Au | Motif de la fin du contrat/mandat |
|  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| c) | Autres expériences pertinentes à un poste de « cadre dirigeant »[[6]](#footnote-7) hors du secteur financier |
|  | Fonction/Mandat  | Responsabilités principales | Organisation, entreprise, etc... dans laquelle le mandat est exercé | Taille**[[7]](#footnote-8)** | Nombre d’employés placés sous sa responsabilité | Domaines d’expertise et principales responsabilités | Du | Au | Motif de la fin du contrat/mandat |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| d) | Autres expériences pertinentes hors du secteur financier (ex. : milieu universitaire, services juridiques, informatique, ingénierie, ressources humaines, mandat électif, autres fonctions, etc…) |
|  | Fonction/Mandat  | Responsabilités principales | Organisation, entreprise, etc... dans laquelle le mandat est exercé | Taille**[[8]](#footnote-9)** | Nombre d’employés placés sous sa responsabilité | Domaines d’expertise et principales responsabilités | Du | Au | Motif de la fin du contrat/mandat |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| e) | Pour apprécier le niveau d’expérience de la personne nommée (renouvelée) sur la base des réponses apportées aux questions ci-dessus, il sera tenu compte des critères suivants, pour lesquels il convient d’apporter toutes les précisions nécessaires : la nature du poste à responsabilité et le niveau hiérarchique correspondant ; la nature et la complexité de l’entreprise, y compris en raison de sa structure organisationnelle ; l’étendue des compétences, pouvoirs décisionnaires et responsabilités, et le nombre de subordonnés. Vous pouvez ajouter à ces différents égards, des informations complémentaires ci-dessous : |
|  |  |
| f) | Si la personne nommée ne dispose pas de l’expérience nécessaire, veuillez indiquer ci-dessous tout autre facteur à prendre en considération qui serait de nature à compenser le cas échéant le manque d’expérience requise, par exemple : taille de l’entité ; autre expérience alternative ; diplôme/formation universitaire ; capacité d’analyse et de jugement confirmée ; compétence collective des membres de l’organe de direction déjà présents ; connaissances spécialisées dont a besoin l’établissement ; périmètre de tâches limité de la personne nommée (renouvelée) ; autres cas particuliers (ex : exigence légale de nommer des représentants du personnel au sein de l’organe de direction) |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| g) | Domaines requis d’expérience générale dans le secteur bancaire et financier | Évaluation (significative, moyennement significative, peu significative, non significative) au regard, notamment, de la durée de l’expérience acquise, de la taille, de la complexité de l’entreprise au sein de laquelle cette expérience a été acquise  |
|  | a) marchés bancaires ou financiers ; |  |
| b) exigences légales et réglementaires applicables à un établissement assujetti ; |  |
| c) planification stratégique et compréhension de la stratégie commerciale ou du projet d’affaires (*business plan*) d’un établissement assujetti et de sa mise en œuvre ; |  |
| d) gestion des risques (identification, évaluation, suivi, contrôle et atténuation des principaux types de risques d’un établissement assujetti, y compris les risques LCB-FT) ; |  |
| e) évaluation de l’efficacité des dispositifs de gouvernance d’un établissement assujetti, mise en place de mécanismes de surveillance et de contrôle efficaces de celle-ci ; |  |
| f) information comptable et financière d’un établissement assujetti, identification des problèmes majeurs révélés par cette information et mise en place des mesures et contrôles appropriés. |  |
| g) pour les gestionnaires de crédits uniquement, domaine propre au service de gestion de crédits, dont la gestion de crédits et le recouvrement de créances, les procédures de saisie, d’insolvabilité et de faillite, protection des consommateurs et des emprunteurs, la protection des données personnelles, le droit contractuel, la comptabilité et l’audit. |  |

|  |  |
| --- | --- |
| h) | Autres expériences spécifiques (à détailler) |
|  |  |
|  |  |
| i) | Avant d’entrer en fonctions ou pendant la première année suivant son entrée en fonctions, la personne nommée (renouvelée) a-t-elle suivi/suivra-t-elle une formation particulière ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, détailler ci-dessous :  |
|  | Contenu de la formation | Formation dispensée par (formateur interne ou nom de l’organisme externe) | Du | Au |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

NB : Lorsque le programme détaillé des formations dispensées n’est pas disponible au moment de l’établissement du formulaire, une estimation de la période est demandée.

# Conflits d’intérêts

**NB : Dans l’ensemble de la section 5, les questions s’adressent à la personne nommée (renouvelée), ainsi qu’à ses proches (conjoint, partenaire, concubin, enfant, parent ou tout autre personne qui partage son logement) et à toute personne morale dont la personne nommée (renouvelée) est ou a été un un actionnaire qui détient une participation qualifiée au sens de l’article 4, paragraphe 1, point 36, du règlement CRR (notamment défini comme un actionnaire détenant au moins 10% du capital ou des droits de vote d’une entreprise), un associé (associé en nom ou associé commandité), ou un membre de l’organe de direction.**

|  |  |
| --- | --- |
| Avez-vous été au cours des dix dernières années ou êtes-vous un actionnaire significatif, un associé en nom ou un associé commandité d’une autre entreprise ?Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous : | ☐ OUI☐ NON |
| Nom de l’entreprise | Nature de ses activités | Niveau de participation (en capital et droits de vote) | Période concernée | Liens entre ces entreprises et l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère et ses filiales |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Dans le cas où vous répondez positivement à une des questions ci-dessous, veuillez joindre au formulaire la dernière version validée de la politique de gestion des conflits d’intérêts applicable aux dirigeants effectifs et membres de l’organe de surveillance au sein de l’établissement assujetti, sauf si celle-ci a déjà été communiquée à la direction des Autorisations de l’ACPR.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| a) | Un lien personnel existe-t-il entre vous et : - d’autres membres de l’organe de direction et/ou des titulaires de postes clés au sein de l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales ?- une personne détenant une participation qualifiée au sein de l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez apporter des précisions ci-dessous : |
| b) | Êtes-vous en relations d’affaires ou comptez-vous l’être (à titre privé ou professionnel ou par l’intermédiaire d’une société) avec l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales ?**[[9]](#footnote-10)** | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir les informations suivantes :- une description du type et de la teneur des opérations concernées et des obligations des deux parties ;- le cas échéant, le nom de l’entreprise ;- la période durant laquelle ce lien a existé. |
| c) | Êtes-vous actuellement impliqué(e) dans des procédures judiciaires engagées contre l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales, que ce soit directement ou indirectement ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir des informations sur la teneur et l’état d’avancement des procédures judiciaires ainsi que sur l’entité concernée : |
|  |  |
| d) | Entretenez-vous ou avez-vous entretenu au cours des deux dernières années un lien professionnel[[10]](#footnote-11) ou commercial**[[11]](#footnote-12)** avec : - l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales ?- des concurrents de l’entité soumise à la surveillance prudentielle, de sa société mère ou de ses filiales ?Ce lien peut être direct ou au travers d’une structure juridique distincte. | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir des détails complémentaires ci-dessous (en cas de lien commercial, indiquez la valeur (financière) que celui-ci représente pour l’activité de la personne nommée (renouvelée) ou de ses relations personnelles ou professionnelles proches) : |

|  |  |
| --- | --- |
| e) | Avez-vous, aussi bien personnellement que par l’intermédiaire d’une entreprise avec laquelle vous êtes étroitement lié(e), un intérêt financier significatif (en tant que propriétaire ou investisseur par exemple) dans l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales ou dans des concurrents ou clients de l’entité soumise à la surveillance prudentielle, de sa société mère ou de ses filiales ? Si OUI, veuillez fournir toutes les informations suivantes relatives à ce lien financier : |
|  | Nom de l’entreprise | Principales activités de l’entreprise | Lien entre l’entreprise et l’entité soumise à la surveillance prudentielle | Période d’existence du lien | Quantification de l’intérêt financier (% du capital et des droits de vote ; ou valeur d’investissement) |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Commentaires supplémentaires :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| f) | Représentez-vous, de quelque façon que ce soit, un actionnaire de l’entité soumise à la surveillance prudentielle, de sa société mère ou de ses filiales ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir les informations suivantes :1. nom de l’actionnaire ;2. % de participation (en % du capital et des droits de vote) ;3. nature de la représentation. |
| g) | Avez-vous actuellement des obligations financières significatives envers l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales ?**[[12]](#footnote-13)**NB : par principe, les prêts consentis aux conditions normales du marché d’un montant inférieur à 200 000 euros et les prêts immobiliers garantis consentis aux conditions normales du marché, ne sont pas considérés comme significatifs. | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir les informations suivantes :1. le type de l’obligation financière ;2. la valeur de l’obligation ;3. la période d’existence de l’obligation. |
| h) | Occupez-vous ou avez-vous occupé au cours des deux dernières années un poste à forte influence politique (au plan national ou local) ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir les informations suivantes :1. la nature du poste ;2. les pouvoirs spécifiques ou obligations liés à ce poste ;3. le lien entre ce poste (ou l’entité où ce poste est occupé) et l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales.  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| i) | Êtes-vous lié par certains engagements pris au titre de fonctions précédemment exercées en France ou à l’étranger (clause de non‑concurrence, par exemple)? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir des détails complémentaires ci-dessous :  |  |
| j) | Avez-vous d’autres liens, engagements ou occupez-vous d’autres postes que ceux couverts dans les questions ci-dessus et qui pourraient nuire aux intérêts de l’entité soumise à la surveillance prudentielle ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, veuillez fournir toutes les informations nécessaires (notamment relatives à la nature, la teneur, la période et, le cas échéant, au lien avec l’entité soumise à la surveillance prudentielle, sa société mère ou ses filiales) : |

À compléter par l’entité soumise à la surveillance prudentielle

|  |  |
| --- | --- |
| k) | Si besoin, indiquez comment prévenir et/ou encadrer un éventuel conflit d’intérêts tel qu’il ressort des déclarations ci-dessus de la personne nommée (renouvelée), que celui-ci soit considéré comme significatif ou non. À cet égard, veuillez joindre tout document utile (statuts, règlement intérieur, procédures, etc...). |
|  |  |

# Disponibilité et respect de la règle de limitation de cumul des mandats

|  |  |
| --- | --- |
| a) | Quelle est la disponibilité requise (en jours par an et en heures par semaine) par la fonction pour laquelle le présent formulaire est complété ? |
|  |  |  |
| b) | Une fonction non exécutive supplémentaire au sein de l’organe de direction a-t-elle été autorisée par une autorité compétente ? | ☐ OUI☐ NON |
| c) | Liste des fonctions exécutives et non exécutives et des autres activités professionnelles. Veuillez indiquer en premier lieu le poste ou le mandat dans l’organe de direction pour lequel ce formulaire est complété, puis l’ensemble des autres fonctions et autres activités professionnelles de la personne nommée (renouvelée). NB : Le poste occupé au sein de l’entité soumise à la surveillance prudentielle doit en effet être indiqué dans le tableau. |
|  | a. Entité (apposer un \* à côté des sociétés cotées) – Mentionner obligatoirement la dénomination sociale et la forme juridique et si applicable le code CIB, le code SIREN et le code LEI … | b. Pays | c. Groupe d’appartenance (mentionner le pourcentage de détention du capital/ de droits de vote dans l’entité) | d. Description de l’activité de l’entité | e. Taille de l’entité (Total de bilan social ou consolidé…)[[13]](#footnote-14) | f. Fonction au sein de l’entité :-intitulé de la fonction en français et en langue d’origine-suivi de l’indication : mandat exécutif/non exécutif/autre | g. Indiquer le cas échéant le décompte privilégié et mentionner la raison[[14]](#footnote-15) ou l’absence de décompte et mentionner la raison[[15]](#footnote-16) | h. Responsabilités supplémentaires telles que l’appartenance à des comités, des fonctions de président, etc… | i. Temps consacré par semaine (en heures) et par année (en jours) (y compris le temps consacré aux responsabilités supplémentaires qui doit être indiqué également) | j. Durée du mandat (à compter du - jusqu’au) | k. Nombre de réunions par an[[16]](#footnote-17) | l. Informations complémentaires, commentaires |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | Nombre total d’heures par semaine |  |
|  | Nombre total de jours par an |  |

NB : Les indications de temps consacré aux différents mandats/fonctions doivent comprendre, pour un mandat d’organe de surveillance, outre le temps consacré aux réunions (préparation/durée des réunions/diligences post-réunion), toutes les tâches relatives à la conduite du mandat (relatives à la ligne de métier, à la surveillance des opérations, etc...).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| d) | Est-ce que l’un des mandats mentionnés dans le tableau en c) se trouve dans un établissement de crédit, une entreprise d’investissement ou une société de financement établi(e) en France, dont le total de bilan, social ou consolidé**[[17]](#footnote-18)**, est supérieur, depuis 2 exercices consécutifs, à 15 milliards d’euros ? | ☐ OUI☐ NON |
|  | Si OUI, mentionner l’entité (les entités) en question : |
| e) | Nombre total de mandats exécutifs après application du décompte privilégié et des exceptions *(répondre N/A en cas de non-assujettissement à la règle de limitation du nombre des mandats)* |  |
| f) | Nombre total de mandats non exécutifs après application du décompte privilégié et des exceptions*(répondre N/A en cas de non-assujettissement à la règle de limitation du nombre des mandats)* |  |
| g) | Si le décompte privilégié s’applique, veuillez indiquer l’existence éventuelle de synergies entre les différents postes occupés dans les entreprises concernées, et d’économies d’échelle en termes de temps consacré à ces différents postes : |  |
|  |  |
| h) | Total des heures consacrées par semaine à l’ensemble des fonctions/ mandats hormis la fonction faisant l’objet de la demande |  |
| i) | Total des jours consacrés par an à l’ensemble des fonctions/ mandats hormis la fonction faisant l’objet de la demande |  |

# Compétence collective

NB : À compléter par l’entité soumise à la surveillance prudentielle

|  |  |
| --- | --- |
| a) | Comment se situe la personne nommée (renouvelée) au regard de la compétence collective des autres membres de l’organe de direction de l’entité soumise à la surveillance prudentielle ? Veuillez expliquer en quoi la personne proposée complète la compétence collective de celle-ci en vous référant, le cas échéant, au résultat de la plus récente auto-évaluation de la compétence collective de l’organe de direction. |
|  |  |
| b) | Expliquez de façon générale les faiblesses éventuellement identifiées dans la composition d’ensemble de l’organe de direction.  |
|  |  |
| c) | Comment la personne nommée contribuera-t-elle à remédier à tout ou partie des éventuelles faiblesses évoquées dans votre réponse à la question précédente ? |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| d) | Liste des personnes composant la direction effective de l’établissement (dans le cas où le mandat pour lequel la présente déclaration est réalisée, est de nature exécutive)Liste des personnes composant l’organe de surveillance de l’établissement (dans le cas où le mandat pour lequel la présente déclaration est réalisée, est de nature non exécutive) |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Identité et fonctions | Attributions | **(i) Date de première nomination** **(ii) puis, le cas échéant, date(s) du/ des renouvellement(s)** **(iii) et durée du mandat en cours** | **Formation initiale et continue** | **Expérience (bancaire/non bancaire en précisant la durée)** | **Compétences / principaux domaines d’expertise[[18]](#footnote-19)** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

# Informations complémentaires et Annexes

|  |  |
| --- | --- |
| a) | Toute autre information jugée utile par la personne nommée (renouvelée) ou l’entité soumise à la surveillance prudentielle, aux fins de l’évaluation, doit être ajoutée ici : |
|  |  |
| b) | Il est requis l’ensemble des pièces suivantes (assurez-vous de la complétude du dossier en cochant les pièces de la liste ci-dessous) :  |
|  | ☐ Copie de la carte d’identité ou du passeport en cours de validité ☐ CV actualisé☐ Procès-verbaux relatifs à la nomination/renouvellement, lettre de désignation du représentant permanent☐ Si le dirigeant effectif n’a pas la qualité d’un représentant légal, une copie certifiée conforme d’un extrait des délibérations de l’organe de surveillance lui ayant délégué les pouvoirs nécessaires à l’exercice d’une direction effective de l’établissement☐ Extrait du casier judiciaire pour les personnes ne résidant pas en France depuis trois ans au moins☐ Une déclaration de non condamnation (article L. 500-1 du Code monétaire et financier) intégrée dans le présent formulaire ☐ Une copie de la notification de toute évaluation faite par une autorité bancaire ou financière autre que l’ACPR ou la BCE (il est uniquement demandé la notification de la décision finale lorsque celle-ci a été produite)☐ La politique de gestion des conflits d’intérêts si nécessaire☐ Organigramme de l’entité soumise à la surveillance prudentielle☐ Si utile, un organigramme du groupe d’appartenance☐ Si disponible, l’évaluation de l’adéquation de la personne nommée (renouvelée) réalisée par l’entité soumise à la surveillance prudentielle☐ Autre :  |
|  | Commentaires : |

Informations sur les données relatives aux personnes physiques

# collectées dans ce formulaire

Les informations sont collectées et traitées par l’Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et, le cas échéant, traitées également par l’Autorité bancaire européenne (ABE) ou la Banque centrale européenne (BCE).

Ces informations sont nécessaires pour réaliser une évaluation de l’adéquation de la personne nommée ou renouvelée, au regard des critères d’honorabilité, de compétence et de connaissances, d’expérience et de disponibilité édictés par la réglementation française et européenne en vigueur.

Les fondements juridiques de cette évaluation sont précisés sur le site internet de l’ACPR, rubrique Autoriser, page Gouvernance en banque (<https://acpr.banque-france.fr/autoriser/procedures-secteur-banque/gouvernance-en-banque>).

La fourniture des informations demandées présente (sauf exception) un caractère obligatoire et le défaut de réponse ne permet pas l’examen du dossier. Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles (règlement 2016/679 du 27 avril 2016 ou RGPD), l’ACPR limite la collecte des données personnelles aux seules informations nécessaires à l’évaluation de la personne nommée ou renouvelée.

Ces informations sont destinées :

* À l’ACPR
* À la BCE ou à l’ABE, pour les établissements qui relèvent de sa supervision
* À l’Autorité des marchés financiers (AMF), pour les établissements qui sont soumis à son contrôle
* À d’autres autorités étrangères, le cas échéant. Les échanges avec des autorités étrangères non membres de l’Union européenne et non parties à l’accord sur l’Espace économique européen sont décrits sur le site de l’ACPR, rubrique Europe et international, page Coopération et aspect transversaux (<https://acpr.banque-france.fr/page-sommaire/cooperation-et-aspects-transversaux>)

Les informations communiquées sont utilisées pendant l’instruction du dossier, puis les dossiers de demandes sont conservés pendant la durée du mandat et pendant 5 ans au-delà de la fin de celui-ci. Ils sont détruits au terme de ce délai.

Certaines informations (noms et prénoms, date de naissance et lieu de naissance, nationalité, nature et dates de la fonction) sont enregistrées dans le registre des agents financiers (REGAFI). Elles sont conservées pendant la durée du mandat et au-delà, jusqu’au 99ème anniversaire de la personne, ou jusqu’à son décès, si l’ACPR en a connaissance. Elles sont ensuite anonymisées.

En cas de révocation du mandat de la personne physique, ces informations sont enregistrées dans une base distincte (base Honorabilité et compétences), avec la date et le motif de la révocation. Les informations sont conservées dans cette base pendant 20 ans après la révocation, puis détruites. Lorsque les coordonnées d’une personne sont inscrites dans cette base, cette personne fait l’objet d’une notification individuelle.

Conformément au RGPD, les personnes dont les données personnelles ont été collectées disposent d’un droit d’accès, de rectification et, sous certaines conditions, d’effacement et de limitation.

Le droit d’accès aux informations collectées s’exerce auprès de la Direction des autorisations de l’ACPR :

* Par courriel, à l’adresse : 2785-SECRETARIAT-DIRECTION-UT@acpr.banque-france.fr
* Ou par courrier, à l’adresse suivante :

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Direction des autorisations (66-2785)

 4 Place de Budapest

CS 92459

75436 PARIS CEDEX 09

La personne exerçant son droit d’accès devra joindre à sa demande la copie d’un titre d’identité en cours de validité.

La communication des informations a lieu dans un délai maximum de 1 mois suivant la demande. La correction des informations erronées est effectuée dans un délai de 1 mois suivant la communication des informations rectificatives.

La Banque de France et l’ACPR ont désigné un délégué à la protection des données (DPD). Le DPD peut être contacté :

* Par courriel, à l’adresse : 1038-IL-UT@banque-france.fr.
* Ou par courrier, à l’adresse suivante :

Banque de France

Délégué à la protection des données (02-1038)

39 Rue Croix-des-Petits-Champs

75049 PARIS CEDEX 01

Les personnes physiques peuvent introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés (CNIL) :

* Adresse :

3 Place de Fontenoy

TSA 80715

75334 PARIS CEDEX 07

* Site internet : <https://www.cnil.fr>
1. Pour des précisions sur la définition de « dirigeant effectif », cf. la position de l’ACPR disponible sur : https://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user\_upload/acp/publications/registre-officiel/20140620-Position-2014-P-07-de-l-ACPR.pdf [↑](#footnote-ref-2)
2. En vertu des articles cités, les règles de limitation du cumul des mandats prévues dans le Code monétaire et financier s’appliquent notamment en cas de dépassement par l’établissement soumis à la surveillance prudentielle, du seuil de total de bilan, social ou consolidé, de 15 milliards d’euros pendant deux exercices consécutifs. [↑](#footnote-ref-3)
3. Ces informations doivent être renseignées uniquement pour les personnes nées hors de France. [↑](#footnote-ref-4)
4. Ou toute autre fonction en rapport avec le délit présumé ou reconnu. [↑](#footnote-ref-5)
5. Total de bilan (social ou, s’il existe, consolidé), chiffre d’affaires, résultat net, nombre d’employés, présence géographique … [↑](#footnote-ref-6)
6. Le poste de « cadre dirigeant » s’entend d’une fonction de membre d’un organe de direction (exécutif ou non exécutif) ou d’un cadre dirigeant situé un à deux niveaux en dessous de ladite fonction. [↑](#footnote-ref-7)
7. Total de bilan (social ou, s’il existe, consolidé), chiffre d’affaires, résultat net, nombre d’employés, présence géographique … [↑](#footnote-ref-8)
8. Total de bilan (social ou, s’il existe, consolidé), chiffre d’affaires, résultat net, nombre d’employés, présence géographique … [↑](#footnote-ref-9)
9. Les opérations avec l’établissement régulé qui relèvent de la gestion courante des avoirs et sont conclues à des conditions normales du marché, n'ont pas à être déclarées. [↑](#footnote-ref-10)
10. En tant que titulaire d’un poste de cadre et/ou de cadre supérieur par exemple. [↑](#footnote-ref-11)
11. À titre d'exemple, la société a-t-elle parmi ses clients ou fournisseurs une société au sein de laquelle vous exercez des fonctions de dirigeant effectif, d'actionnaire significatif, d'associé en nom ou d'associé commandité ? Dans un autre ordre d'idées, avez-vous l'intention d'ouvrir un (ou des) compte(s) dans les livres de l'établissement et, dans l'affirmative, envisagez-vous d'effectuer des opérations ne relevant pas d’une gestion courante de vos avoirs ? [↑](#footnote-ref-12)
12. Les opérations avec l’établissement régulé qui relèvent de la gestion courante des avoirs et sont conclues à des conditions normales du marché, n'ont pas à être déclarées. [↑](#footnote-ref-13)
13. Doivent nécessairement apparaître (i) le total de bilan social ou, (ii) s’il existe, le total de bilan consolidé **au niveau de l’entité en question** ainsi que le nombre total des effectifs. Par ailleurs, des données additionnelles pertinentes pour apprécier la taille de l’établissement doivent aussi être mentionnées de façon obligatoire pour les entités non financières (ex. : chiffre d’affaires, résultat net, présence internationale…). [↑](#footnote-ref-14)
14. Appartenance à un réseau mutualiste, coopératif ou à un groupe (en précisant le nom du réseau ou du groupe d’appartenance au sens de l’article L. 233-16 et suivants du code de commerce) / ou détention d’une participation qualifiée (en précisant le pourcentage de détention et le nom de la société détentrice directe ainsi que du groupe d’appartenance de celle-ci).

NB : Concernant particulièrement l’appartenance à un groupe, il convient de préciser tout lien de contrôle ou d’influence notable, de nature capitalistique ou autre, entre les entités mentionnées. Les établissements affiliés à un réseau et l’organe central au sens de l’article L. 511-31 du code monétaire et financier sont considérés comme faisant partie d’un même groupe. [↑](#footnote-ref-15)
15. Fonctions exercées au sein d’entités dont l’objet n’est pas principalement commercial (ex : sociétés civiles patrimoniales) / Représentant de l’État. [↑](#footnote-ref-16)
16. En précisant le nombre de réunions par conseil, par comité…. [↑](#footnote-ref-17)
17. Au niveau de l’entité en question [↑](#footnote-ref-18)
18. Notamment au regard :

Des marchés bancaires et des marchés financiers

Des exigences légales et réglementaires applicables à l’établissement assujetti

Du système de gouvernance de l’établissement

Du contrôle interne de l’établissement

De la planification stratégique et de sa mise en œuvre

De la gestion des risques

De l’information comptable et financière [↑](#footnote-ref-19)